



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**

—  
**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 126 – Novembre & Décembre 2019 – 1 euro*



## **L'HEURE EST VENUE DE VOUS REVEILLER !**

Chers fidèles,

Même si nous savons que le temps tout entier appartient à Dieu et que la source des grâces ne tarit jamais, il est des moments où les bénédictions sont plus importantes, où le Seigneur et son royaume se font plus proches de nous.

Le temps de l'Avent où nous entrons, est assurément l'une de ces époques privilégiées.

Comme chacun le sait, l'Avent nous prépare à la fête de Noël comme plus tard, le temps du Carême nous préparera à la fête de Pâques.

Et si tous les fidèles sont obligés de passer saintement le temps du Carême, ils ne sont pas moins tenus de passer saintement le temps de l'Avent.

Voilà pourquoi l'Eglise, toujours soucieuse du salut de ses enfants, fait retentir à nos oreilles les paroles que saint Paul adressait jadis aux chrétiens de Rome : « *L'heure est venue de vous réveiller de votre sommeil ; car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons embrassé la foi.* »

Chers fidèles l'entendez-vous cet appel ? Êtes-vous prêts à secouer la torpeur qui alourdit votre âme ? Êtes-vous prêts à accueillir l'Enfant Dieu ? Parce que, « *des nuées du ciel va descendre le Juste comme une pluie bienfaisante. La terre va s'ouvrir et produira le Sauveur* » comme nous le chantons dans l'admirable *Rorate Caeli*, le chant de l'Avent par excellence.

Et c'est pour que nous entrions dans ces dispositions que l'Eglise a institué le temps de l'Avent. Certes le Seigneur est au milieu de nous, mais nous sommes loin de Lui parce que nous ne pensons pas assez à Lui, parce que nous ne Le prions pas en esprit et en vérité, trop absorbés que nous sommes par les préoccupations de ce monde.

L'Avent doit faire naître dans nos cœurs les sentiments qui animaient les patriarches et les prophètes qui soupiraient après le Messie, qui appelaient de leurs vœux les plus ardents, la venue du rédempteur d'Israël.

Il convient donc de se rappeler ce grand événement de la naissance du Christ car il est propre à faire naître en nos cœurs le sentiment de la reconnaissance. En effet, comment ne pas être touché en pensant que le Verbe



de Dieu s'est abaissé jusqu'à revêtir notre faiblesse, jusqu'à prendre sur Lui toutes nos misères.

Comment ne pas être reconnaissants lorsqu'on sait qu'Il s'est ainsi humilié jusqu'à prendre sur Lui tous les péchés du monde afin de s'immoler sur la croix pour dissiper nos ténèbres, pour nous soustraire à la mort et pour nous élever jusqu'au trône de sa gloire ?

Cette seule pensée bouleversait les saints !

Notre premier devoir en ce commencement de l'Avent sera celui d'une sincère contrition de nos fautes. Et l'une de nos premières préoccupations sera de faire une bonne confession.

En plus d'une bonne confession, le temps de l'Avent doit être un temps de prière plus fervente. Certes, si nous devons prier tous les jours, il est des époques où la prière doit être plus soutenue, plus fervente. Inutile de vous dire, que la période que nous vivons doit être de celles-ci. Le 8 décembre, nous aurons particulièrement à cœur de venir offrir nos demandes, nos supplications à la Vierge de Fourvière vers qui nous monterons en procession comme l'ont fait des centaines de milliers de chrétiens avant nous. Nous prierons pour la France, nous prierons pour l'Eglise, nous prierons pour nos familles, nous prierons pour nos morts, nous prierons pour notre conversion, nous prierons pour notre salut

Les grands mystères que nous allons bientôt célébrer nous font donc un devoir de mieux prier.

Avec l'entrée en Avent, nous commençons aussi une nouvelle année liturgique. Je vous présente donc, au nom de mes confrères et en mon nom, nos vœux les plus affectueux. J'en profite aussi pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, tout au long de l'année au service de notre communauté pour que cette dernière qui est votre famille, fonctionne bien, vive paisiblement et rayonne beaucoup.

Soyez aussi vivement remerciés de l'effort que vous voudrez bien faire pour l'offrande de l'Avent. Nous avons besoin de votre soutien. Nous mesurons toute la difficulté de cet effort mais cette offrande est vitale pour notre communauté.

En échangeant nos vœux, souhaitons-nous dans la prière, que le Seigneur nous tienne tous en sa sainte garde et qu'Il nous bénisse, nous et tous ceux que nous aimons, tout au long de cette année liturgique.

Abbé Brice Meissonnier, fssp  
Chapelain



## DATES, DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE, A RETENIR



- ❖ Samedi 7 décembre : récollection de l'Avent pour les femmes.
- ❖ Samedi 7 décembre : conférence sur le Séminaire et la vocation, des séminaristes de Wigratzbad à la Maison Padre-Pio.
- ❖ Dimanche 8 décembre : Fête de L'Immaculée Conception.
- ❖ Samedi 14 décembre : Récollection de l'Avent pour les hommes.  
Dîner de quartier
- ❖ Mercredi 25 décembre : Noël.

# CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

## **Dimanche 8 septembre :**

Le Dimanche de la rentrée paroissiale fut l'occasion pour notre communauté de se retrouver après l'été, mais également de dire au revoir à l'abbé Bonnin qui, après 3 ans passés auprès de nous, au service des plus jeunes à l'école, comme des lycéens ou des parents, nous quitte pour servir la Fraternité au siège du District de France, à Bourges, et exercer un ministère à Clermont-Ferrand dans une communauté pleine d'avenir !

## **Dimanche 15 septembre :**

La communauté accueille officiellement l'abbé Lion qui célèbre la Messe de 10h et adresse l'homélie. L'abbé Lion, nouvellement ordonné et après une année à Sées, rejoint avec joie le grand apostolat lyonnais, pour prendre la direction de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc.

Ce même dimanche, à l'initiative de monsieur Morin, quelques pères (et futur père ?) de famille pèlerinent vers la chasse du saint Curé à Ars, accompagné par l'abbé Lion, pour demander à ce bon et saint père, les secours et grâces nécessaires à cette nouvelle année scolaire.

## **Samedi 21 septembre :**

Rentrée des scouts Saint-Louis. Toutes les unités ont la joie de se retrouver beaucoup plus nombreuses, pour une année qui promet d'être belle.

## **Samedi 28 septembre :**

La veille de la saint Michel, le chœur de la Joyeuse Garde conduit des dizaines de pèlerins vers Ars, avec deux chapitres : un piéton, et un... équestre ! Deux abbés de la Fraternité les accompagnent. Le soir en se quittant, les heureux pèlerins évoquent déjà l'an prochain, pour les 15 ans du pèlerinage.

### **Mardi 1<sup>er</sup> octobre :**

Commence pour notre communauté le mois consacré par l'Église au Saint Rosaire. Les familles se relaient chaque jour à l'autel de la Vierge, pour réciter le chapelet. Les fruits seront là (déjà là peut-être !)

### **Dimanche 13 octobre :**

Jour du miracle du soleil à Fatima, jour anniversaire de la consécration de 83 familles et 412 personnes de la communauté à Notre-Dame de chez nous. Pour fêter et commémorer cet événement si important, un cœur en vermeil contenant les noms des familles et personnes consacrées, est attaché au cou de la statue de la Vierge Marie. Marie prie pour ses consacrés.

### **Jeudi 17 et vendredi 18 octobre :**

Les futurs confirmés se retrouvent à Ars pour leur retraite de préparation à ce grand sacrement. Les abbés Meissonnier et Rabany leur prêchent la retraite et Mademoiselle Curis leur prête main forte pour encadrer les retraitants. Les confirmands sortent heureux de ce temps saint, et confortés dans leur foi !

### **Samedi 19 octobre :**

Le grand jour est arrivé, Monseigneur Le Gall, évêque auxiliaire de Lyon, vient conférer le sacrement de la confirmation à 46 membres de notre communauté. Un Salut du Saint Sacrement suit la cérémonie. Les familles sont heureuses de saluer et de remercier Monseigneur à la sortie.

### **Lundi 21- vendredi 25 octobre :**

Les abbés partent à Sées en Normandie, pour la session annuelle de tous les prêtres du District de France, occasion de retrouver les confrères, d'échanger des nouvelles et de continuer à se former.

### **Vendredi 1<sup>er</sup> novembre :**

Notre communauté, en vacances, fête la Toussaint.

### **Samedi 2 novembre :**

Nous présentons nos offrandes à la Messe solennelle de Requiem pour les morts de nos familles et de la paroisse.

## **Mois de novembre :**

L'autel de la bonne mort (de saint Joseph) est paré de noir, et des cierges sont offerts par beaucoup d'entre nous pour que leur prière, à l'intention de leurs morts continue de monter vers la Miséricorde divine.

Abbé Hubert Lion, fssp



# **NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST**

## **OFFICES EN LA COLLEGIALE SAINT-JUST**

### **Mardi 24 décembre : Vigile de Noël**

- ❖ 09H00 : Messe
  - 09h00 à 12h00 : Confessions
  - 10h00 à 12h00 : Préparatifs et ménage de la collégiale
- ❖ 23h00 : veillée de Noël et confessions.
  - 23h45 : généalogie du Christ et procession à la crèche
- ❖ 00h00 : Messe solennelle de la nuit.
  - Après le sermon, bénédiction des enfants Jésus des crèches familiales.
- ❖ 01h30 : Messe de l'Aurore.

### **Mercredi 25 décembre : Nativité de Notre-Seigneur**

- ❖ 08h30 : Messe de l'Aurore en rit lyonnais.
- ❖ 10h00 : Messe du Jour de Noël.

**Attention ! Pas de Messe à 19h30 !**

# LE PAPE INNOCENT IV A LYON ET A SAINT-JUST

## 3<sup>EME</sup> PARTIE



Enfin, on aborda la question principale, le jugement de l'Empereur. Le moment était décisif. Taddée se leva le premier, visiblement ému : son langage trahissait une irritation qu'il avait peine à contenir. Il n'essaya pas de recommencer son plaidoyer en faveur de son maître, dont il savait la condamnation certaine (le texte en était déjà rédigé). Le pape avait pris ses précautions et, pour éviter une discussion publique de la sentence, avait pris à part, avant la séance, tous les Pères du concile et obtenu leur adhésion. « *La cognée est déjà au pied de l'arbre* », s'écria l'avocat impérial. Il se borna à protester d'avance contre le jugement attendu ; il en contestait la validité, faute d'une procédure régulière et déclara que, si son maître était condamné, il en appellerait au futur pape et au futur concile général. Le pape répliqua en s'efforçant de prouver que les actes du concile étaient d'une régularité absolue.

Il prit, pour répondre à Taddée, un ton de douceur et de bienveillance qui contrastait singulièrement avec la véhémence de ses précédents discours, explicable par l'émotion profonde dont il était lui-même saisi dans cet instant solennel, car on ne peut le soupçonner d'une affectation hypocrite. Il rappela qu'avant son élévation au pontificat suprême, il était un ami de l'empereur.

Malgré tout le mal que celui-ci lui avait causé, le pape avait usé de longs ménagements à son égard, même après la convocation du concile, au point de faire douter qu'il se décidât à le condamner. Puis, sans tenir compte de l'intervention de l'empereur Baudouin et du comte de Toulouse, auxquels se joignirent les représentants des rois de France et d'Angleterre, qui tâchaient encore une fois de faire ajourner la décision, Innocent IV prononça d'une voix forte la redoutable sentence qui déclarait l'empereur Frédéric II indigne de régner, comme parjure, hérétique, violateur des droits de l'Eglise, et le dépouillait de tous ses titres, de tous ses royaumes, déliant ses sujets de toute fidélité et obéissance à sa personne. Il fit ensuite donner lecture du texte complet du jugement, préparé à l'avance et déjà revêtu des sceaux des cent cinquante évêques présents.

L'avocat de Frédéric II n'en put supporter l'audition, qui lui arracha, paraît-il, ce cri de colère et de désespoir : « *Jour maudit ! jour de calamité et de malheur !* » Il sortit de l'église, ainsi que les autres envoyés impériaux, tandis que, selon le rite accoutumé, les prélats, qui tenaient à la main des cierges tout allumés, les éteignirent tous ensemble, en les renversant sur le sol. Enfin, le pape, se relevant de nouveau, entonna le « *Te Deum* » et, le chant terminé, proclama la clôture du concile. Les débats de l'assemblée, qu'il avait dirigés avec une souveraine maîtrise, s'étaient réduits le plus souvent à un duel oratoire entre lui et l'avocat impérial, duel dans lequel Innocent IV avait fait preuve d'autant de vigueur dans l'attaque, de présence d'esprit dans la riposte que son adversaire avait déployé d'habileté dans la défense.

L'attitude du pape, au cours de ce procès, semble avoir été jugée assez sévèrement par une partie au moins de l'assistance, surtout par les Anglais, enclins à de fortes préventions à l'égard du Saint-Siège, contre lequel ils avaient des griefs particuliers. Par deux fois, pendant les délibérations du concile, ils avaient soulevé des incidents, tantôt en se plaignant des exigences fiscales de la curie romaine et de l'attribution faite trop souvent à des étrangers, spécialement à des clercs italiens, des bénéfices de l'Eglise d'Angleterre, tantôt en contestant la validité des engagements pris par leurs souverains vis-à-vis des papes, engagements contraires, prétendaient-ils, à la volonté des grands du royaume

(il s'agissait sans doute des promesses que le pape Innocent III avait reçues jadis du roi Jean).

Sur les premiers points, leurs réclamations étaient justifiées, puisque le roi de France lui-même, le saint roi Louis IX, dans un mémoire adressé au pape deux ans plus tard, au mois de juin 1247, devait en formuler de toutes semblables, dont le pape fut obligé de tenir compte. Leur état d'esprit explique la façon dont ils accueillirent la condamnation de Frédéric II. Le chroniqueur Mathieu de Paris ne fait que traduire les impressions de ses compatriotes, lorsqu'il prétend que la lecture du jugement provoqua dans l'assistance un mouvement de stupeur et même d'horreur. La scène dut être, en effet, très émouvante. Pourtant aucune protestation ne s'éleva dans l'auditoire, à part, bien entendu, celle de Taddée de Suessa qui, seul, avait osé tenir tête au pontife. Ce dernier parlait avec un tel accent de sincérité, avec une telle autorité, que personne, parmi les évêques, n'avait refusé son approbation à la sentence contre l'empereur.

Pendant plusieurs années encore, la lutte se poursuivit entre Innocent IV et Frédéric II. Le souverain condamné ne pouvait accepter la flétrissure dont il avait été frappé ; il allait mettre tout en œuvre pour en ruiner l'effet moral et surtout pour échapper aux conséquences politiques du jugement. Le pape, de son côté, en fit l'application immédiate. Les seigneurs allemands furent invités par lui à élire aussitôt un nouveau roi. A deux reprises, ils se réunirent sous la présidence d'un légat pontifical, et firent choix, en premier lieu, du landgrave de Thuringe, Henri Raspon, puis, celui-ci étant mort l'année suivante, du comte Guillaume de Hollande. Pour aider ces princes contre Frédéric II, Innocent IV leur envoya de larges subsides (le premier reçut 15.000 marcs d'argent ; le second, 30.000 marcs). Il expédiait en même temps des secours en hommes et en argent aux villes de l'Italie du Nord qui résistaient à l'empereur. D'après son biographe, il aurait dépensé en tout 200.000 marcs pour le triomphe de l'Eglise.

Mais Frédéric ne déployait pas moins d'activité dans la défense de sa cause. Dès le 31 juillet 1245, quelques jours seulement après la clôture du concile, il adressait une circulaire aux prélats et aux barons d'Angleterre, « ses amis dévoués » ; une autre lettre, personnelle, au roi Henri III. Au mois de

septembre suivant, d'autres mémoires étaient envoyés par lui au roi de France, à ses barons, même « à tous les Français ». Il élevait des protestations répétées contre la sentence pontificale dont il attaquait à la fois la forme comme irrégulière, et le principe surtout, refusant au pape le droit de disposer des couronnes, invitant les autres souverains à se solidariser avec lui pour réclamer l'annulation du jugement, Il tâchait, d'autre part, de recruter des partisans parmi les seigneurs de la région lyonnaise, s'adressant en particulier aux sires de Beaujeu et de la Tour du Pin, les plus proches voisins de Lyon, s'assurant l'alliance du comte de Savoie Amédée, le propre frère de l'archevêque de Lyon, qui détenait les principaux passages entre la France et l'Italie. Au mois de juin 1247, il fut même sur le point de marcher sur Lyon, dans l'espoir de s'emparer, par surprise, du pape et des cardinaux : certains seigneurs lui avaient, paraît-il, promis de lui livrer la curie romaine. On alla jusqu'à le soupçonner d'avoir essayé de se débarrasser de son adversaire par des moyens violents. D'après Mathieu de Paris, on aurait découvert un complot dirigé contre la vie du pape : deux chevaliers italiens, qui furent arrêtés à Lyon, se seraient engagés, par serment, à l'assassiner. Ceux qui s'étaient chargés de protéger le pontife contre tout danger, auraient redoublé de vigilance à cette occasion : une garde de cinquante hommes d'armes fût placée nuit et jour devant la porte d'Innocent IV, qui n'aurait pas osé, de quelque temps, sortir de sa chambre, pas même pour aller à l'église célébrer la messe.

Toutes ces démarches, toutes ces intrigues n'eurent aucun succès. Des seigneurs français tentèrent bien, au mois de novembre 1246, de former une ligue contre les abus de l'autorité ecclésiastique : ce ne fut qu'une manifestation platonique. Louis IX lui-même s'abstint de prendre parti entre le pape et l'empereur. Il eut alors deux entrevues successives avec Innocent IV, la première à Cluny, à la fin de novembre 1245 ; l'autre à Lyon même, en juillet 1248 au moment de son départ pour sa croisade en Egypte. On ne peut qu'imaginer le sujet de leurs conversations intimes, qui n'eurent aucun témoin. En dehors des affaires qui concernaient spécialement le royaume de France, il y fut certainement question de Frédéric II. Tout porte à croire que le roi, comme auparavant, à l'époque du pape Grégoire IX, persistait dans une attitude de neutralité vis-à-vis de l'Empire et du Saint-Siège, mais en prodiguant les conseils de modération aux deux adversaires qu'il ne désespérait pas de

réconcilier, afin de rétablir la paix en Occident. Il évita de reconnaître la déposition de Frédéric II, à qui il continuait, en lui écrivant, à donner les titres de « *roi et d'empereur auguste* ». Mais, d'autre part, il promit formellement au pape de le défendre, si l'empereur osait venir l'attaquer. C'est ce qu'on peut conclure d'une lettre d'Innocent IV aux deux cardinaux qu'il avait chargés de faire auprès de Louis IX une démarche à ce sujet, et qui auraient réussi dans leur mission : le roi et ses frères étaient prêts, à l'occasion, à marcher avec toutes leurs troupes contre Frédéric II. Cette conduite n'était pas seulement conforme aux principes du saint roi, animé, comme on sait, d'un sentiment si profond de la justice, mais s'accordait aussi avec ses intérêts politiques. Pour le succès de son entreprise en Orient, il devait ménager également l'empereur qui avait les moyens de lui nuire, et le pape qui pouvait lui procurer le concours pécuniaire du clergé. De ce côté, il éprouva une forte déception : les ressources considérables que fournirent au pape les différentes églises d'Occident, soit par le versement d'une dîme spéciale, soit d'une autre façon, servirent surtout à payer les frais de la lutte soutenue contre Frédéric II. Quand plus tard les frères de Louis IX, à leur retour de Palestine, repassèrent par Lyon, ils n'hésitèrent pas à reprocher au pape l'insuffisance de l'aide qu'il avait prêtée à la croisade, et à rejeter sur lui, en grande partie, la responsabilité du désastre de Damiette (le roi vaincu et fait prisonnier, de nombreux Français massacrés). Si l'on en croit Mathieu de Paris, ces princes auraient même enjoint au pontife de faire la paix avec Frédéric II, pour que celui-ci pût se porter au secours de leur frère ; ils le menaçaient, en cas de refus, de l'expulser de Lyon. A la suite de cette scène, Innocent IV aurait demandé au roi d'Angleterre de lui procurer un autre asile à Bordeaux (on sait qu'à cette époque la Guyenne, ainsi que plusieurs de nos provinces de l'Ouest, appartenait aux Anglais).

Mais, quelque temps après, la mort de Frédéric II, survenue le 13 décembre 1250, délivrait le pape de son dangereux ennemi. Dès lors, Innocent IV se prépara à quitter la ville où il avait trouvé un refuge temporaire, pour retourner en Italie.

A suivre

D'après Philippe Pôuzet, *in Revue d'histoire de l'Église de France*, 1929

# NEUVAIN DE NOËL

DU 16 AU 24 DECEMBRE

Ô Jésus très miséricordieux, Fils bien-aimé du Père qui nous avez tant aimés et qui êtes venu dans le monde pour nous sauver, en ces jours où nous préparons la célébration de votre naissance dans l'humilité de la crèche, écoutez nos humbles prières et ouvrez-nous largement le trésor de vos grâces :

- Nous vous supplions pour notre monde malade : les égarements de l'orgueil et du désir de domination, de la jouissance égoïste et du matérialisme compromettent dangereusement son équilibre et son avenir... Roi d'humilité et de paix, touchez les cœurs de ceux qui ne vous connaissent pas, et inspirez à ceux qui nous gouvernent les mesures sages au service du bien commun et du respect véritable de l'homme créé à votre image !
- Nous vous prions pour tous ceux qui souffrent et qui sont affligés : les malades – du corps et de l'âme –, les personnes isolées ou abandonnées, les âmes aux prises avec le découragement ou tentées de désespoir... Roi de douceur et de guérison, daignez les visiter vous-même et les consoler, et suscitez des âmes de compassion qui leur viendront en aide !
- Nous vous présentons nos familles et nos communautés, nos amis et nos bienfaiteurs : voyez nos besoins (ici on peut les énumérer), soyez touchés par nos nécessités... Roi de grâce et de bénédiction, renouvelez en nos âmes les prodiges de votre Incarnation et venez nous remplir de vos propres vertus pour que nous correspondions toujours davantage à votre sainte volonté !

Ô Très Sainte Vierge Marie et vous aussi, glorieux Saint Joseph, assistez-nous en ces jours et obtenez-nous, avec les grâces que nous demandons avec ferveur, d'accueillir dignement l'Enfant-Dieu avec des dispositions de cœur qui lui soient agréables.

Ainsi soit-il !

# ORDO LITURGIQUE

DECEMBRE 2019



## **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**

**Premier Dimanche de l'Avent, 1<sup>ère</sup> classe violet**

Lundi 2 décembre : Ste Bibiane, vierge et martyre, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Mardi 3 décembre : St François-Xavier, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 4 décembre : St Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 5 décembre : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe violet

Vendredi 6 décembre : St Nicolas, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 7 décembre : St Ambroise, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

## **Dimanche 8 décembre**

**Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, 1<sup>ère</sup> classe blanc**

Lundi 9 décembre : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe violet

Mardi 10 décembre : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe violet

Mercredi 11 décembre : St Damase 1<sup>er</sup>, pape et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 12 décembre : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe violet

Vendredi 13 décembre : Ste Lucie, vierge et martyre, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 14 décembre : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe violet

## **Dimanche 15 décembre**

**Troisième Dimanche de l'Avent, 1<sup>ère</sup> classe violet/rose**

Lundi 16 décembre : St Eusèbe, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Mardi 17 décembre : de la férie, 2<sup>ème</sup> classe violet

Mercredi 18 décembre : Mercredi des Quatre-Temps d'Hiver, 2<sup>ème</sup> classe violet

Jeudi 19 décembre : de la férie, 2<sup>ème</sup> classe violet

Vendredi 20 décembre : Vendredi des Quatre-Temps d'Hiver, 2<sup>ème</sup> classe violet

Samedi 21 décembre : St Thomas, apôtre, 2<sup>ème</sup> classe rouge

### **Dimanche 22 décembre**

**Quatrième Dimanche de l'Avent, 2<sup>ème</sup> classe violet**

Lundi 23 décembre : de la férie, 2<sup>ème</sup> classe violet

Mardi 24 décembre : Vigile de Noël, 1<sup>ère</sup> classe violet

### **Mercredi 25 décembre**

**Nativité de Notre Seigneur (messe du jour), 1<sup>ère</sup> classe blanc**

Jeudi 26 décembre : St Etienne, diacre et premier martyr, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Vendredi 27 décembre : St Jean, apôtre et évangéliste, 2<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 28 décembre : Sts Innocents, martyrs, 2<sup>ème</sup> classe rouge

### **Dimanche 29 décembre**

**Dimanche dans l'octave de la Nativité, 2<sup>ème</sup> classe blanc**

Lundi 30 décembre : de la férie (dans l'Octave de Noël), 2<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 31 décembre : de la férie (dans l'Octave de Noël), 2<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 1 janvier : Octave de la Nativité de Notre Seigneur, 1<sup>ère</sup> classe blanc

Jeudi 2 janvier : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 3 janvier : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 4 janvier : De la Sainte Vierge (Vultum tuum), 4<sup>ème</sup> classe blanc

### **Dimanche 5 janvier**

**Fête du Saint Nom de Jésus, 2<sup>ème</sup> classe blanc**

# - LA DIVINITE DE L'EGLISE-

(1<sup>ERE</sup> PARTIE)

## Introduction

La providence a voulu que nous abordions ce sujet en cette période un peu troublée de l'Eglise où notre confiance envers ces membres, peut-être, est mise à rude épreuve.

En effet la crise de l'Eglise à laquelle nous faisons face depuis plusieurs décennies, peut faire naître en nous des doutes sur cette institution que nous croyons être sainte et d'institution divine.

Mais comme le disait Benoit XVI, cette crise est avant tout une crise profonde de la foi, fondement de notre relation à Dieu.

Ce contexte nous amène donc à nous poser de nombreuses questions auxquelles nous allons essayer de répondre pour nous aider dans la foi, ou tout simplement, afin de pouvoir répondre à nos contemporains :

- l'Eglise est-elle vraiment d'institution divine ?
- a-t-elle les promesses de la vie éternelles ?
- elle est sainte mais composée de pécheur : qu'est-ce que cela veut dire ?
- comment savoir qu'elle possède la vérité ?
- que veut dire cet article du Credo : « *Je crois en la sainte Eglise catholique* » ?

Face à ces difficultés, il nous faut toujours revenir à l'essentiel : l'Evangile et nous rappeler que l'Eglise est vraiment notre mère, maîtresse, notre arche : c'est elle qui nous conduira au Ciel car « *hors de l'Eglise, point de salut.* » (saint Cyprien de Carthage, III<sup>ème</sup> siècle)

Mais avant de démontrer la divinité de l'Eglise, nous allons essayer de montrer sa nécessité en tant qu'elle est une autorité, une société visible, et qu'elle a bien été voulue par Jésus.

Nous n'avons pas besoin de l'Eglise, l'Ecriture Sainte suffit !

C'est une idée bien séduisante qui a pris pas mal de place évidemment lors de la réforme protestante mais aussi chez certains catholiques qui ne comprennent pas la nécessité d'une institution, d'une autorité autre que la Bible.

En effet, pourquoi avoir besoin d'une autorité qui s'interpose entre nous et la Bible ?



## 1- L'Ecriture Sainte vient de l'Eglise

### a) La transmission orale

Le Christ n'ayant rien écrit, les apôtres et la communauté chrétienne ont d'abord retenu et transmis à l'oral son enseignement.

C'est pourquoi, avant même l'Ecriture, il y avait la tradition orale transmise par l'Eglise primitive.

Avant d'être une « religion du livre », nous sommes la religion de la Parole.

Nous pouvons donc affirmer que l'Eglise existait avant l'Ecriture sainte.

« *Le Christ n'a rien écrit à cause de la supériorité de sa doctrine, qui ne pouvait pas s'enfermer dans un texte ; comme il est dit en saint Jean (21, 25) : Jésus a fait encore beaucoup d'autre chose ; si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde entier pourrait contenir les livres qu'il faudrait écrire. (...)* »

*Si le Christ avait consigné par écrit sa doctrine, on penserait qu'on n'y trouve rien de plus profond que ce qui est dans la formulation écrite. »* (saint Thomas d'Aquin)

## b) L'Écriture a besoin d'être expliquée

Tout cet enseignement oral ainsi que l'Écriture ont besoin d'être transmis, compris et interprétés.

Jésus lui-même expliquait sans cesse les Écritures, les paraboles : « *Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures. »* (Lc. 24, 25)

Les protestants le reconnaissent bien, car ils acceptent eux-mêmes les déclarations des premiers conciles.

L'écriture a toujours besoin d'un défenseur, comme dans toute communauté. Par exemple, la communauté scientifique internationale a besoin des scientifiques pour expliquer, défendre et transmettre tous ses textes.

« *Méprisé ou attaqué injustement, un discours écrit a toujours besoin que son père vienne à son secours ; car il ne peut ni résister ni se secourir lui-même. »* (Socrate)

Jésus a donc voulu que sa parole soit défendue par une autorité vivante après son départ.

## c) L'Église est voulue et fondée par le Christ

Cette mission, de défendre et de propager l'enseignement de Jésus, suppose qu'il y ait un groupe qui soit capable de conserver le texte intact, de l'interpréter

et de trancher les litiges. Le Christ a donc choisi les apôtres afin de constituer cette institution nécessaire pour transmettre et protéger la Sainte Ecriture.

De plus, ajoutons la nécessité d'une autorité interprétative et d'une institution stable et vivante pour réaliser la promesse d'unité, d'universalité faite par le Christ.

## **2- Preuves données par l'Ecriture :**

*« Il en établit douze, pour les avoir avec lui, et pour les envoyer prêcher avec le pouvoir de chasser les démons. » (Mc. 3, 14)*

Juste avant son ascension, il les envoie en mission jusqu'au bout du monde, mission dont il est évident qu'elle se poursuivra pendant des générations.

Cela implique donc une transmission par les douze du pouvoir qu'ils ont eux-mêmes reçu :

*« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. » (Mt. 28, 19-20)*

A leur tête il place un chef, revêtu d'une autorité gouvernante :

*« Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » (Mt. 16, 18-19)*

Ce texte fondamental nous rappelle :

- la primauté de Pierre
- la promesse de la vie éternelle
- le pouvoir des clefs : on entre au ciel par l'Eglise.

Ajoutons que Jésus est venu sauver des hommes, et non des anges : nous avons donc besoin d'une société et d'une hiérarchie visible.

L'Eglise primitive était déjà une société visible, une institution hiérarchique dont les fondateurs ont une triple fonction qu'ils vont transmettre :

- enseigner
- sanctifier
- gouverner

Il est à noter que le chef des apôtres est assisté d'une manière particulière pour ne pas défaillir dans sa foi :

*« Pierre, (...) j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères. » (Lc. 22, 31)*

De plus, ne pas obéir à l'Eglise peut avoir des conséquences grave : *« Si ton frère a péché contre toi, va, reprends-le entre toi et lui seul. (...) S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Eglise ; et s'il n'écoute pas même l'Eglise, qu'il soit pour toi comme le païen et le publicain. » (Mt. 18, 15)*

Preuves de la divinité de l'Eglise Catholique.

Mais comment être sûr de la vérité de cette Eglise ? Pourquoi pouvons-nous dire que c'est elle qui transmet les vérités sur Dieu et non pas une autre religion ?

Comment reconnaître parmi tant de groupes qui se disent chrétiens (protestants, anglicans, orthodoxes), comment reconnaître l'unique et véritable Eglise qui continue l'œuvre de Jésus ?

Pour répondre, nous devons chercher des signes d'authenticité, d'identité qui vont nous conduire à la véritable religion, la véritable Eglise voulue par Jésus lui-même.

La véritable Eglise sera celle qui est conforme en tout aux intentions du Christ et qui lui reste fidèle dans le temps. Pour cela, il nous faut analyser les « notes » de l'Eglise.

Qu'est-ce qu'une « note » de l'Eglise ?

C'est un signe extérieur qui permet de discerner légitimement la véritable Eglise. Ces notes nous viennent des évangiles, non pas de manière explicite, mais elles nous ont été données petit à petit par les théologiens.

Ces signes doivent être visibles, extérieurs pour être plus faciles à reconnaître notamment pour ceux qui sont hors de l'Eglise.

La société qui possède ces quatre notes sera donc la vraie société voulue par le Christ, dès l'origine.

Les quatre « notes » de l'Eglise

Nous les trouvons dans le Credo : « *et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* »

Nous allons les décrire une par une pour mieux les comprendre.

### 1- La sainteté

Qu'elle est-elle ? Elle est cette transcendance de la vertu morale, existant d'une manière continue dans l'Eglise, au nom même des principes que cette Eglise professe.

Il faut distinguer :

- a) la sainteté des principes de l'Eglise : ce qu'elle enseigne depuis toujours : la sainteté des dogmes, la morale chrétienne, le précepte de la charité.

- b) la sainteté de ses membres : de par son enseignement (qui n'est rien d'autre que l'enseignement de l'Évangile), ses membres se sanctifient, petit à petit par la vie chrétienne.

Un regard extérieur peut y voir la pratique de vertus supérieures pour un grand nombre : la victoire sur les passions mauvaises, un zèle généreux pour le bien...

On observe aussi l'exercice des vertus héroïques pour quelques-uns qui dépassent les forces morales purement humaines : la force du martyr, la charité envers les lépreux, ...

Tout cet agir des membres de l'Église manifeste une intervention de Dieu pour élever la nature humaine au-dessus de ses faiblesses.

Cette sainteté se manifeste avec continuité dans la société chrétienne, à travers toutes les époques, même les plus critiques.

Cette vie exemplaire de nombreux membres de l'Église vient de son enseignement constant à suivre l'exemple du Christ en toute chose.

Mais alors, pourquoi alors toutes ces misères, ces scandales dans l'histoire de l'Église, et aujourd'hui... ?

Il y a un contraste frappant entre son fondateur, sa sainteté et les membres de l'Église.

Il nous faut revenir à sa mission première :

- l'Église a-t-elle transmis le Christ tout au long de l'histoire ?
- a-t-elle oui ou non permis une transmission et une conservation du dépôt de la foi tout au long des siècles ?

N'oublions pas que l'incarnation de l'Église entraîne forcément toutes les misères de la condition humaine d'autant plus visible chez ceux qui sont appelés à restaurer cette nature blessée.

Le Christ en a souffert sur terre par la présence de Judas, par le reniement de saint Pierre, la lenteur des apôtres...

Justement, ce contraste entre la faiblesse humaine des hommes d'Eglise et la transmission indéfectible du dépôt de la foi, est un indice de l'assistance divine.

*« Quand on regarde l'Eglise, on se dit : qu'un tel navire, qui a eu si souvent toutes les raisons humaines et matérielles de sombrer corps et âmes, n'ait jamais péri mais continue de transmettre la foi des apôtres, voilà un indice de sa constitution surnaturelle ! » (F. Guillaud, Catholix Reloaded)*

La sainteté est-elle une propriété essentielle de l'Eglise ?

L'Eglise a pour mission de continuer la mission de Jésus sur Terre.

*« L'Eglise, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué. » (Bossuet)*

=> elle procure la sanctification des âmes en vue du ciel.

Or, l'Evangile de Jésus, de par son origine et son contenu, est saint.

Cette sainteté doit donc se retrouver dans l'Eglise qui professe continuer l'œuvre du Christ.

Cette sainteté est vraiment un signe distinctif comme nous l'a enseigné le Christ :

*« Vous êtes la lumière du monde. On ne peut cacher une ville située au sommet de la montagne. On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (Mt. 5, 14)*

## 2-L'apostolicité

Elle est la succession continue depuis les apôtres dans le gouvernement de l'Eglise.

Le Christ a institué une hiérarchie permanente au sein du groupe des apôtres et transmissible pour gouverner son Eglise.

Cette hiérarchie se transmet par voie de succession perpétuelle



La véritable Eglise ne peut pas exister sans cette soumission aux successeurs des apôtres et sans cette hiérarchie voulue par Jésus

Cette succession (sans interruption : le pape François est le 266<sup>ème</sup> pape) est bien visible pour les historiens.

Il faut distinguer :

- la succession matérielle : on remonte de titulaire en titulaire jusqu'à un apôtre

- la succession légitime : qui a lieu conformément aux règles de transmission ; si la validité de la juridiction épiscopale n'est pas annulée par le schisme ou l'hérésie, la succession est légitime.

### 3- L'unité

Elle est la subordination de tous les fidèles à une même juridiction spirituelle (droits et devoirs pour tous) et à un même magistère enseignant (même foi).

La même juridiction spirituelle garantit l'unité visible de l'Eglise dans le culte et le gouvernement religieux (malgré les différences secondaires de liturgie en fonction des lieux ou des temps).

Le même magistère enseignant, garantit la même croyance doctrinale.

Cette unité de foi est chose intérieure et invisible ; mais la subordination à un même magistère enseignant, qui est reconnu pour définir authentiquement la doctrine chrétienne est bien un signe visible et vérifiable.

Cette unité est voulue par Jésus lui-même : « *qu'ils soient uns comme nous sommes uns.* » (Jn. 17, 21)

Sans cette unité autour d'un seul magistère, c'est la division. Or, il n'y a qu'une seule voie, qu'une seule vérité, qu'une seule vie (cf. Jn. 14,6).

### 4- La catholicité

« *Catholique* » signifie « *universel* ».

La catholicité est donc la diffusion dans le monde entier de la même société visible.

Nous parlons ici d'une catholicité extérieure, relative et non pas absolue.

En effet, la loi nouvelle apportée par Jésus est pour tous les hommes sans distinction.

Cette universalité reste relative : il n'y aura jamais tous les hommes au sein de l'Eglise, car Jésus a souvent affirmé qu'une partie du troupeau refuserait l'Evangile et qu'il persécuterait ceux qui veulent lui rester fidèles.

La vraie Eglise ne doit pas être forcément la plus nombreuse sur la terre même s'il faut vouloir qu'elle s'étende toujours plus.

Conclusion sur les quatre notes :

Ces quatre notes données et voulues par Jésus lui-même permettent de découvrir l'Eglise qu'il a voulu établir. Elles nous donnent une certitude concernant la vérité de notre Eglise si elle répond à ces quatre notes. C'est ce que nous verrons la prochaine fois en appliquant ces quatre signes visibles à l'Eglise chrétienne afin de voir si elle les possède bien toutes les quatre.

*(Suite dans le prochain Communicantes)*

Abbé Côme Rabany, fssp



# COMMUNIQUE DU DISTRICT DE FRANCE DE LA FRATERNITE SAINT-PIERRE



Bourges, le 30 octobre 2019

Chers amis & bienfaiteurs,

Avec regrets, nous devons vous informer que la Fraternité Saint-Pierre s'est retirée, en octobre dernier, du projet de Résidence Senior mené par la société SAS SAINT-BENOIT à Semur-en-Auxois.

Il y a trois ans, nous avons accepté avec enthousiasme d'en assurer l'aumônerie et, en octobre 2017, avons laissé la SAS SAINT-BENOIT vous présenter le projet dans notre « *Lettre aux amis.* ». Malheureusement, dès l'année dernière, certains retards et plusieurs déconvenues nous ont inquiétés. Cependant la SAS SAINT-BENOIT nous assurant contrôler la situation, nous avons continué d'apporter notre soutien au projet.

En avril dernier, nous sommes convenus, avec les dirigeants de la SAS SAINT-BENOIT, d'un possible transfert progressif du contrôle à la FSSP dès l'été 2019. Le but était de permettre à la FSSP de prendre part à la structuration du projet et à la conception de la future Résidence afin d'en assurer la pérennité, comme cela était demandé par plusieurs investisseurs. Avant cette étape importante, nous avons souhaité effectuer un audit du projet par des professionnels, en collaboration avec la SAS SAINT-BENOIT.

En l'état des éléments qui nous ont été communiqués, nos conseils ont mis en lumière certaines fragilités auxquelles il fallait remédier. Malheureusement, les dirigeants de la SAS SAINT-BENOIT ont refusé les diverses mesures préconisées alors que certaines se révélaient impérieuses au dire des professionnels qui nous conseillaient.

Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter de maintenir notre garantie morale à l'actuel projet et nous nous en sommes totalement retirés à la fin du mois d'octobre, ce dont nous tenions à vous informer. Nous regrettons d'avoir été contraints de prendre une telle décision mais nous ne pouvons soutenir un projet qui génère, de notre côté, de vraies inquiétudes.

Pour obtenir si besoin davantage d'information, vous pouvez demander à notre secrétariat à Bourges d'être rappelé par l'économiste du District de France, l'abbé Louis Le Morvan.



## **LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIERRE**

### **STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019**

Total : 482

- Prêtres : 320
- Diacres : 17
- Séminaristes non-diacres (y compris les postulants) : 145

Âge moyen des membres : 38 ans

Membres défunts : 10

## Nationalités

- Français : 124
- Américains : 155
- Allemands : 56
- Canadiens : 25
- Anglais : 14
- Autrichiens : 12
- Portugais : 7
- Polonais : 10
- Australiens : 8
- Autres : 67

## Ordinations sacerdotales au cours des douze dernières années

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy.
Total	9	12	8	11	11	12	15	16	19	16	12	13

## La Confraternité Saint-Pierre

Total des membres : 6996

Francophones : 1011 ; Germanophones : 967 ; Anglophones : 5018

## Les Implantations

- Diocèses desservis : 142
- Lieux de messes : 255 lieux
- Paroisses personnelles : 44

## Les maisons

- Nombre de maisons : 131
- Maisons érigées canoniquement : 93

# NOTRE DAME DU SACERDOCE

## VIERGE PELERINE.

Afin d'intensifier notre prière pour les vocations sacerdotales et religieuses, qui font tant défaut à l'Eglise et aux âmes, nous lançons le premier dimanche de l'Avent, une campagne de prière au moyen d'une vierge pèlerine sous le vocable de Notre Dame du Sacerdoce.

Cette statue passera de maison en maison, de famille en famille, pour que toutes les personnes qui le souhaitent la reçoivent durant une semaine afin de prier pour les vocations.

### **Comment faire pour recevoir ND du Sacerdoce à la maison ?**

Il suffit de vous inscrire sur la feuille prévue à cet effet qui se trouve sur la table de presse de la collégiale.

Vous serez contactés par la personne qui aura la statue chez elle, afin qu'elle vous la transmette le dimanche suivant à l'issue de la grand'messe dominicale de 10h. Rendez-vous à la sacristie. Là vous recevrez la statue de Notre Dame du sacerdoce dans sa boîte ainsi que l'image éditée spécialement pour l'occasion avec la prière à Notre Dame du sacerdoce.

### **Comment bien accueillir ND du Sacerdoce à la maison ?**

Tout d'abord, lui réserver une place d'honneur et la mettre en valeur.

Durant la prière du soir, nous vous invitons à réciter une dizaine de votre chapelet (ou plus) à l'intention des vocations et pour la sainteté des prêtres ; puis, finir par la prière à ND du Sacerdoce. Un document sera à votre disposition pour vous guider lors de la prière.

## Quelques points pratiques :

- Prendre soin de la statue dans ses déplacements.
- Bien remettre les documents dans la boîte avec la statue lorsqu'elle est confiée à une autre famille.
- Prévenir assez tôt la personne ou la famille qui recevra la statue la semaine suivante (cf. listes des familles concernées dans la boîte).
- Redéposer la statue le dimanche suivant à la sacristie de Saint-Just, à l'issue de la messe de 10h.
- Contacter les abbés en cas de problèmes.





# ACTES DE CATHOLICITE

## Plus haut service

- ❖ Prise de soutane et tonsure de Géraud Dorliat et d'Henri Crevat le samedi 19 octobre à Lindau en Bavière par Mgr Haas archevêque de Vaduz.

## Mariage

Se sont unis devant Dieu :

- ❖ Mademoiselle Marie Bolze et Monsieur Stanislas Labouche le samedi 23 novembre en l'église Saint-Martin de Fleury.

## Confirmations

Ont reçus la surabondance des dons du Saint Esprit des mains de SE Mgr Patrick Le Gal, évêque auxiliaire de Lyon, le samedi 19 octobre en la collégiale Saint-Just :

Allyndrée Marie Liesse  
Ascarino Martin  
Bagnier Victoria  
Bayon de Noyer Olivier  
Bellet Côme

Bellet Fabiola  
Briday Martin  
José Braima Pecixe Silva  
Canet Alban  
Canet Baptiste

Canet Mayeul  
Closmadeuc (de) Isaure  
Closmadeuc (de) Tugdual  
Dard Aymeric  
Dard Mayeul  
Debay Jean  
Fauchille Sixtine  
Fradot Cécile  
Gillet Luna  
Guezo Joseph  
Hème de Lacotte Pauline  
Jaouen Maëlys  
Lacheteau Augustin  
Le Barber Grégoire  
Le Guen Foucauld  
Le Guen Marie Hermine  
Maggioli Emmeline  
Maillard (de) Faustine

Masson Regnault Jean  
Menessier Blanche  
Menessier Nolwen  
Martin-Garin Vergnaud Baïan  
Monceau (du) Alexandre  
Monceau (du) Pauline  
Moulleron Louise  
Nicolas Gabrielle  
Pierre Adrien  
Pierre Baptiste  
Pompignan (de) Gauthier  
Radiguet Pierre  
Roseau Guillaume  
Saint Victor (de) Brune  
Véricel Paul  
Vicat Myriam  
Villèle (de) Victor  
Villèle (de) Timothée

## ANNONCES REGULIERES

### Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochain cours le vendredi 6 décembre. Pas de cours le vendredi 20 décembre.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 4 et 18 décembre.**

- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : les 7 péchés capitaux. Un tract est à votre disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochains cours les jeudis 5 décembre et 9 janvier.**

### **Premier vendredi du mois**

Le vendredi **6 décembre**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à **22h00**, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

### **Rosaire pour la Vie**

Les **samedis 21 décembre et 18 janvier** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

### **Cercle Saint-Alexandre**

Groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Contact : 07 81 04 90 49- cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

Activité de cohésion mardi 17 décembre (renseignements sur la page facebook du cercle.

### **Répétition des enfants de Chœur :**

Prochaine réunion pour le **groupe Saint-Joseph-Marie Tomasi**, samedi 14 décembre de 9h30 à 10h30 en la Collégiale Saint-Just.

Paul-Eloi Guy (cérémoniaire)

Calixte Guy

Etienne Brosseau

Paul Arnaud

Benoit-Joseph Ascarino

Martin Ascarino

Mayeul Dard

Aymeric Dard

Jean Debay

Foucauld Villemain

Paul Véricel

Timothée de Villèle

Victor de Villèle

Paul Fradot

Tugdual de Closmadeuc

Erwan de Closmadeuc

François d'Ussel

Melchior d'Ussel

# ANNONCES PAROISSIALES

## **Neuvaine de l'Immaculée Conception**

Du vendredi 29 novembre au samedi 7 décembre, la Sainte Eglise encourage ses enfants à préparer la fête de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge Marie par une neuvaine spéciale, à laquelle est attachée une indulgence partielle. Nous vous encourageons à venir nombreux faire cette neuvaine à Saint-Just. Rendez-vous, à partir de vendredi, à l'autel de Notre Dame de la collégiale, pour le chapelet, la prière de la neuvaine et la messe. Du lundi au vendredi à 18h15. Le samedi à 10h30. Si vous ne pouvez pas venir à Saint-Just, faites cette neuvaine chez vous. Nous avons édité une image avec la prière de la neuvaine. Elle est à votre disposition sur la table de presse.

Durant la neuvaine, les messes de semaine seront célébrées à l'autel de Notre Dame.

## **Récollections de l'Avent**

- ❖ Pour femmes : samedi 7 décembre de 9h à 16h, à la maison Padre Pio. Prédicateur : abbé Hubert Bizard, fssp. Venir avec un pique-nique.
  
- ❖ Pour hommes : samedi 14 décembre de 9h à 16h, à la maison Padre Pio. Prédicateur : abbé Pierre de Bodard, fssp. Venir avec un pique-nique.

## **Conférence des séminaristes**

Le samedi 7 décembre à 16h30 à la maison Padre Pio, conférence par des séminaristes de Wigratzbad sur la vie au séminaire et sur la vocation. Cette conférence est réservée aux jeunes à partir de 12 ans.

## **Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ**

Mardi 24 et mercredi 25 décembre : voir en page 7.

## **Horaires pour les vacances scolaires**

Du lundi 23 décembre au samedi 4 janvier, pas de messe à la maison Padre Pio le matin et le vendredi à 7h00 à Saint-Just.

En semaine ouverture de la collégiale du lundi au vendredi à 18h00, confessions de 18h00 à 18h30 et le samedi ouverture à 10h00, confessions de 10h15 à 10h45.

### **Mardi 31 décembre et mercredi 1<sup>er</sup> janvier**

Adoration du Très Saint-Sacrement.

Pour le passage à la nouvelle année civile, à la maison Padre Pio, adoration du Saint-Sacrement de 23h00 à 0h00, conclue par le chant du Te Deum.

## **ANNONCES DIVERSES**

### **Concours de crèche**

Nous lançons cette année un concours de crèche au sein de notre paroisse. Après avoir installé votre crèche, il vous suffira d'appeler un des abbés afin qu'il puisse venir « contempler » et surtout noter votre travail.

A cette occasion, les abbés pourront bénir votre crèche ainsi que votre maison si cela n'a pas encore été fait.

Critères de notations :

- La crèche avec tous ses éléments : Sainte Famille, étoile...
- Décorations de l'ensemble : matériaux naturels, lumière...
- Mise en valeur de la crèche au sein de la maison.
- Technicité, création personnelle.



A vos santons ! Nous attendons vos appels. Les premiers appels seront les premiers servis...

## Carte de catholicité

Nous avons fait éditer une carte de catholicité. Vous pouvez la demander à la sacristie auprès des abbés.



## Lettre de nouvelle électronique

Depuis un an, nous envoyons par mail aux personnes qui le souhaitent, une lettre de nouvelles hebdomadaires. Elle contient les annonces, l'ordo et les horaires de la semaine et parfois les récits et les photos des événements importants de notre communauté. Si vous ne la recevez pas, c'est que vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire paroissial (feuilles à votre disposition sur la table de presse) ! Si vous souhaitez la recevoir, il suffit aussi de vous inscrire via notre site : [www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

## Permanence de confessions à Saint-Bonaventure

Tous les jeudis en période scolaire, les abbés de Saint-Just assurent, à tour de rôle, une permanence de confessions en la basilique de Saint-Bonaventure (7 place des Cordeliers, Lyon 2) de **10h00 à 12h00**.

## Groupe du Rosaire Vivant des ménages

Réunions de prières mensuelles se déroulant en 3 temps : récitation du chapelet, instruction sur la vie conjugale et dîner en couple à l'extérieur.

La première réunion de présentation se déroulera le lundi 16 décembre à 20h chez Xavier et Amélie d'Escayrac.

Pour plus d'information [amelie.bonavita@hotmail.fr](mailto:amelie.bonavita@hotmail.fr) - 06.50.36.06.17

## **Honoraires pour les sacrements**

Cette somme est une base de départ mais ne doit en aucun cas gêner qui que ce soit. Les prêtres ne font pas payer les sacrements mais cette offrande est une reconnaissance des fidèles pour le ministère accompli.

- ❖ Baptême : à partir de 80 €,
- ❖ Mariage : à partir de 250 €,
- ❖ Funérailles : à partir de 180 €.



## **Scouts & Guides Saint-Louis**

Les Scouts et Guides Saint-Louis recherchent activement une ou plusieurs jeunes filles (à partir de 17 ans - avec ou sans expérience) pour renforcer l'encadrement de ses unités de louveteaux et louvettes. Si vous voulez rejoindre l'aventure, merci de vous faire connaître auprès de mesdames Clotilde Mennessier ou Claire de Villèle.

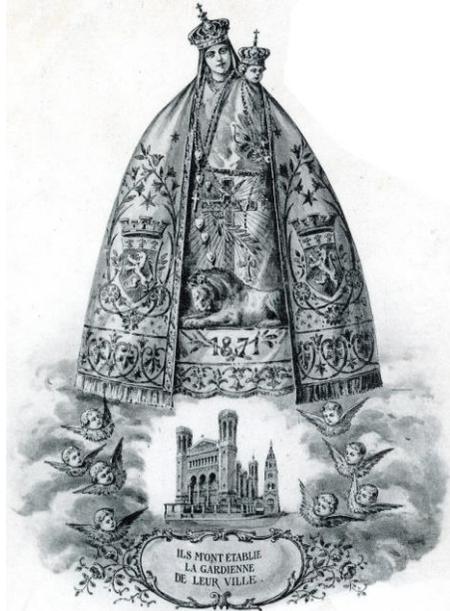
## **Veillée de Noël des Scouts & Guides Saint-Louis**

Dimanche 15 décembre à la Paroisse de la Sainte-Trinité (salle Saint-Paul : 111, avenue Jean Mermoz, 69008, Lyon).

- Veillée de Noël 15h – 17h.
- Goûter 17h – 17h30.
- Entrée libre.

# FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2018



- ❖ 08h30 : Messe basse en rit lyonnais.
- ❖ 10h00 : Messe solennelle.
  
- ❖ 16h00 : Ouverture de la collégiale (permanence de confessions et possibilité de se faire imposer la médaille miraculeuse).
- ❖ 17h00 : Chant des Vêpres.
- ❖ 17h30 : Offrande musicale sur les marches de la collégiale par le chœur St-Just.
  
- ❖ 18h30 : Procession aux flambeaux de la place Saint-Jean à Fourvière.
- ❖ 19h30 : Renouvellement de la Consécration des familles dans la vieille chapelle de Fourvière. Attention : pour rentrer dans la chapelle il faudra arborer un signe distinctif qui sera distribué aux messes du matin.
  
- ❖ 19h30 : Messe basse.
- ❖ 20h30 : chant des Complies.

## LES ABBES VOUS INVITENT... SAISON 3 !

Fort de son succès depuis deux ans et toujours afin de faire davantage connaissance entre paroissiens, les abbés continuent cette année les dîners de quartier.

Ces dîners ont pour but de favoriser les rencontres entre les paroissiens et avec les abbés. Cela aide aussi les nouvelles familles à s'intégrer et à mieux nous connaître.

Ces dîners, qui concernent les adultes, ont toujours lieu à la Maison Padre-Pio, une fois par mois, le samedi soir à **20h00**.

Une semaine avant vous serez contactés par mail afin de répartir au mieux la préparation du repas (les abbés vous invitent, mais nous vous demandons de l'aide pour le dîner !).

Afin de faciliter la répartition des groupes, il est important que les familles qui ne l'ont pas déjà fait remplissent la fiche « *constitution d'un annuaire de la communauté* » : cela nous permettra d'identifier au mieux la répartition géographique des paroissiens, ainsi que d'avoir vos coordonnées afin de vous contacter.

**Pour vous inscrire** ou pour tout renseignement : Anne-Lorraine Masson Renault. Tel : 06 68 24 50 09 - Mail : annelorraine84@yahoo.fr

### **Prochains dîners :**

- ❖ **Samedi 14 décembre** : Bourgoin-Jallieu, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Diemoz, Le Bois d'Oingt, Marennes, Saint Forgeux, Saint Maurice de Beynost, Saint-Genis-les-Ollières, Sourcieux-les-Mines, Villeurbanne.
- ❖ **Samedi 25 janvier** : Lyon 5.

## OFFRANDE DE L'AVEUT

Vous avez trouvé dans ce Communicantes, l'enveloppe d'offrande de l'Avent.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

Vous le savez : nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

### Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Autrefois, la réduction fiscale était déduite de l'impôt à payer ; dorénavant elle est remboursée par l'Etat en deux fois, en janvier et dans l'été.

Les dons à la Fraternité effectués en 2019 vous permettent d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2020 : 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable (inchangé).

En janvier 2020 vous recevrez automatiquement un acompte de 60% du montant de votre réduction des impôts payés en 2019.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Meissonnier).

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

Comme traditionnellement la messe de Minuit sera célébrée pour nos bienfaiteurs.

Vos abbés.

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal <sup>(1)</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de  
bien vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

# INTENTIONS DE MESSES

*Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.*

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

---

## Bulletin Périodique Communicantes

### **Edition et impression**

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

### **Directeur de la publication**

Abbé Brice Meissonnier.

### **Responsable de la rédaction**

Abbé Brice Meissonnier.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : en cours.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69  
[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Brice Meissonnier - Chapelain**

T : 04 72 16 11 61 M : 06 60 42 21 79 Courriel : [abbemeissonnier@gmail.com](mailto:abbemeissonnier@gmail.com)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 63 M : 06 66 71 08 36 Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62 M : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

---

**HORAIRES DES OFFICES**

*COLLEGALE SAINT-JUST*

*41 RUE DES FARGES – 69005 LYON*

**Dimanche et jours de préceptes**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi**

- 18h45 : messe lue (*17h30 à 18h30 confessions*)

**Le vendredi**

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue - chantée les 1<sup>ers</sup> vendredis- (*17h30 à 18h30 confessions*)

**Le samedi**

- 11h00 : messe lue (*9h30-10h45 confessions*)

*MAISON SAINT-PADRE-PIO*

**Du lundi au vendredi**

- 08h30 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)